Séminaire de formation professionnelle continue proposé par la Direction Juridique & Conformité du Leem

SEMINAIRE

16ÈMES JOURNÉES DROIT DE LA SANTÉ ET DU MÉDICAMENT

séminaires

Paris, les Jeudi 31 Janvier & Vendredi 1er Février 2019

Salons du Pavillon Royal,
Carrefour du bout des lacs
75016 Paris

Jeudi 31 janvier 2019

Le nouveau dispositif de contrôle des avantages : les enjeux de la mise en œuvre

Présentation des textes d'application et leurs implications pratiques pour les entreprises ; les perspectives de mise en œuvre par les instances de contrôle.

Répertoire des représentants d'intérêts, un an après

Comment le répertoire des représentants d'intérêts a-t-il été mis en œuvre ? Quels impacts en matière de prévention des conflits d'intérêts ?

Accès au marché : les enjeux 2019

- **Actualité juridique de l'accès au marché**

Rapport du CEPS, nouvelle doctrine de la CT, jurisprudence récente…

- **LFSS pour 2019 : actualité et prospective**

Dispositions de la LFSS pour 2019 applicables aux médicaments ; retour sur la vie conventionnelle : les évolutions à venir.

La commande publique à l'hôpital : évolutions récentes et aspects pratiques

Les évolutions récentes du code des marchés publics et leurs conséquences pour le médicament ; Point sur la jurisprudence récente

Le projet de loi Pacte et notion d'objet social : quels enjeux pour notre secteur ?

En modifiant la notion d'objet social, le législateur a voulu mettre le droit en cohérence avec les attentes de la société. De cette modification vont découler de nouvelles problématiques juridiques dont la portée ne pourra être appréciée qu'au fil du temps. Au-delà de ces interrogations, quelles opportunités cette réforme offre-t-elle aux entreprises du domaines de la santé ? Comment faire de ces nouvelles règles un véritable levier vers une valorisation du rôle sociétal de ces entreprises ?

Vendredi 1er Février 2019

La protection des données personnelles après l'entrée en vigueur du RGPD et de la LIL : un an après ...

Retour sur les huit premiers mois suivant l'entrée en application du RGPD ; Les points à retenir concernant la publication de l'Ordonnance du 12 décembre 2018 ; Actualité de la protection des données de santé et point sur les travaux en cours.

Le «droit agile» : une révolution à l'heure de la surréglementation en santé ?

Médecine 4P : Le secteur pharmaceutique est en tête de pont avec l'innovation des produits de santé, intégrant la dimension numérique, les médicaments connectés, l'impression 3D, l'approche numérique prédictive, la sérialisation, la blockchain dans les essais cliniques. Le droit doit favoriser l'innovation dans un encadrement permettant de garantir efficacité, prévisibilité, et adaptabilité. Il faut repenser la mission juridique afin d'assurer un accompagnement inventif et rassurant permettant aux laboratoires d'exploiter le virage numérique dans une perspective de progrès vers la santé globale.

La place et le rôle du directeur juridique dans la gestion de crise.

Cas concrets et retours d'expériences sur la gestion de crise et sur le rôle du directeur juridique, en lien avec autres fonctions de l'entreprise.

Actualité européenne : quels enjeux stratégiques pour les directions juridiques Europe et France ?

Brexit et médicament : quelles conséquences et comment les anticiper ?

Le Royaume-Uni cessera d'être membre de l'Union Européenne le 29 mars 2019. A moins de trois mois de cette sortie de l'Union Européenne, il est encore difficile d'en mesurer tous les impacts. Recherche clinique, production, flux de médicaments, délocalisation de l'EMA… quelles conséquences peuvent d'ores et déjà être anticipées pour les entreprises du médicament ? Comment s'y préparer ?.

L'objectif de ces journées de formation professionnelle continue est de dresser un panorama d'actualité juridique et réglementaire des grands dossiers et évolutions marquantes concernant les médicaments et produits de santé de l'année 2018 et des perspectives 2019.

Version 28 Janvier 2019

RENSEIGNEMENTS Ifis Séminaires :
Christine Duranton

Tél : 01.41.10.26.34/30
poleseminaires@ifis.asso.fr - c.duranton@ifis.asso.fr

Jeudi 31 Janvier 2019

08h30 Accueil café et enregistrement des participants

09h00 **Allocution d'ouverture**

Philippe LAMOUREUX I Directeur Général du Leem

Modération de la matinée :

Sylvie CACCIA-CHETCUTI I Vice-présidente de la Commission des Affaires Juridiques du Leem I Directrice Juridique et Compliance I Roche

Marianne BARDANT I Directrice des Affaires Juridiques et Conformité I Leem

09h30 **Le nouveau dispositif de contrôle des avantages : les enjeux de la mise en œuvre**

L'Ordonnance du 19 janvier 2017 est venue refondre la loi «Anti-cadeaux» en profondeur. Plus d'un an après sa publication, où en sommes-nous de son entrée en application ? Comment anticiper les nouveaux mécanismes de déclaration et d'autorisation ? Quelles conséquences anticiper sur les relations entre l'industrie et les professionnels de santé ?

Dr Christian BOURHIS I Président de la Commission Relations Médecins-Industrie du CNOM (Conseil National de l'Ordre des Médecins)

Guy BOUDET I Chef du Bureau RH2 « Exercice, déontologie et développement professionnel continu des professions de santé » I Sous-direction des ressources humaines du système de santé I Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS)

Pascale COUSIN I Directrice de l'exercice Professionnel I Direction de l'Exercice Professionnel I Ordre National des Pharmaciens

Jean-Yves SAVOIE I Adjoint au Chef du Bureau des produits et prestations de santé et des services à la personne (5B) I Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF)

Questions-Réponses

10h45 **Répertoire des représentants d'intérêts, un an après**

S'inscrivant dans une démarche d'encadrement et de transparence des actions de lobbying, la Loi Sapin II a rendu obligatoire la publication des actions des « représentants d'intérêts » sur un répertoire public dont la HATVP a la charge. Un an et demi après l'entrée en application de ce registre, quel bilan peut-on tirer de son fonctionnement et de sa portée en matière de transparence de la vie publique ? Quelles applications envisager en matière de prévention des conflits d'intérêts ?

Lisa GAMGANI I Secrétaire Générale auprès de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique (HATVP)

Sofia AFONSO I Responsable Juridique et Compliance I Direction des Affaires Juridiques et Conformité I Leem

Questions-Réponses

11h45 Pause-Café

12h15 **Actualité juridique de l'accès au marché**

Nouvelle doctrine de la Commission de transparence de la HAS, rapport d'activité du CEPS, jurisprudence récente : les éléments clés de l'actualité juridique de l'accès au marché du médicament à retenir en 2018

Blandine FAURAN I Avocat – Associée I Cabinet de GAULLE, FLEURANCE & ASSOCIES

Questions-Réponses

13h00 Déjeuner d'échanges

Lieu de la formation :

Salons du Pavillon Royal

Tel : 01 58 01 11 11
Mail : info@pavillon-royal.paris

Adresse : Carrefour du bout des lacs / Croisement route de Suresnes et route de la Muette 75016 Paris

Vous avez la possibilité d'assister aux deux journées
ou
à l'une ou l'autre des deux journées :

voir les conditions au dos du programme sur le bulletin d'inscription.

Veuillez noter cependant que les inscriptions sont nominatives

et que les remplacements ne seront pas admis dans le cadre du forfait 2 jours.

16èmes Journées Droit de la Santé et du Médicament

Modération de l'après-midi :

Isabelle JAMNET | Directeur Juridique | JANSSEN

Marianne BARDANT | Directrice des Affaires Juridiques et Conformité | Leem

14h30 **LFSS pour 2019 et politique conventionnelle : actualité et prospective**

La LFSS pour 2019 est venue transcrire certaines des mesures « pivots » du CSIS du 10 juillet 2018. Quelle analyse faire des dispositions relatives à la régulation financière et à l'élargissement du régime des autorisations temporaires d'utilisation aux extensions d'indication ? Quels enjeux derrière le nouveau régime des « hybrides » dont l'entrée en vigueur est reportée au 1er janvier 2020 ? Enfin, quels sont les grands chantiers conventionnels à mettre en œuvre à la suite de la prorogation de l'Accord-cadre entre le Leem et le CEPS ?

Jean-Noël BAIL | Adminsitrateur du Leem | Président de la Commission des Affaires Economiques du Leem | Vice-Président, Directeur des Affaires Economiques et Gouvernementales | Laboratoire GlaxoSmithkline

Damien DORIZON | Directeur des Opérations Economiques | Direction des Affaires Economiques et Internationales du Leem

Isabelle JAMNET | Directeur Juridique | JANSSEN

Claire PERA | Conseiller Juridique et Fiscal | Direction des Affaires Juridiques et Conformité du Leem

Questions-Réponses

15h45 **La commande publique à l'hôpital : évolutions récentes et aspects pratiques**

L'année 2018 a été riche en actualité pour le droit de la commande publique. A cette actualité s'ajoutent les conséquences des regroupements des GHS, les attentes de plus en plus fortes de l'acheteur public ainsi que l'arrivée de nouveaux acteurs. A la lumière d'exemples concrets et de retours d'expérience d'experts du sujet, quels sont les points d'attention pour les Directeurs Juridiques ?

Jean-Paul ROUDIERE | Président du groupe de travail du Leem « Market Access - Marchés - Régulation régionale » | Directeur des Relations Hospitalières et Marchés | Novo Nordisk

Olivier SCHMITT | Avocat Associé | Schmitt Avocats A.A.R.P.I.

Jean-Michel DESCOUTURES | Coordinateur Médicaments | Réseau des Acheteurs Hospitaliers d'Île-de-France (RESAH-IDF)

Questions-Réponses

16h45 Pause-Café

Vous venez en Métro-RER :
L'IFIS met en place un système de navettes au départ de la Porte Dauphine.
Voitures de type "Espace" avec panneau "IFIS" qui vous attendent devant la station RER C "Avenue Foch" A noter que quelques mètres séparent la station de RER et la station de métro "Porte Dauphine".

17h00 **Le projet de loi Pacte et notion d'objet social : quels enjeux pour notre secteur ?**

En modifiant la notion d'objet social, le législateur a voulu mettre le droit en cohérence avec les attentes de la société. De cette modification vont découler de nouvelles problématiques juridiques dont la portée ne pourra être appréciée qu'au fil du temps. Au-delà de ces interrogations, quelles opportunités cette réforme offre-t-elle aux entreprises du domaines de la santé ? Comment faire de ces nouvelles règles un véritable levier vers une valorisation du rôle sociétal de ces entreprises ?

- **Projet de loi « PACTE » : le contexte et les objectifs**

Geneviève FERONE-CREUZET | Co-fondatrice et Associée | Cabinet Prophil

- **Regard croisés - la réforme de l'objet social : une opportunité pour notre secteur ?**

Flore DE LAMAZE | Responsable RSE | Direction des Affaires Scientifiques et RSE du Leem

Nathalie GIMENES | Docteur en sciences de gestion, conseil en stratégie d'innovation pour accompagner les organisations à concilier performance économique et contribution à l'intérêt général

Béatrice PARANCE | Professeur en droit privé | Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

Questions-Réponses

18h15 **Conclusions de la journée**

18h30 Cocktail

19h45 Fin de la première journée

Qui est concerné ...

- Dirigeants d'entreprises
- Directeurs et Responsables Affaires Juridiques
- Juristes
- Directeurs Compliance et Ethique
- Directeurs et Responsables Affaires Fiscales
- Directeurs et Responsables Market Access
- Directeurs et Responsables Affaires Economiques
- Responsables des Prix
- Responsables RSE
- Pharmaciens Responsables
- Directeurs et Responsables Affaires Réglementaires/ Affaires Pharmaceutiques
- Directeurs Médicaux
- Responsables Essais Cliniques
- Responsables Pharmacovigilance
- Responsable Conformité et Transparence
- Responsables Communication
- Responsables Stratégie-Veille concurrentielle
- Responsables Affaires Publiques
- Responsables Relations Gouvernementales
- Cabinets d'avocats
- Prestataires des Industries de Santé

Vendredi 1er Février 2019

08h30 Accueil café et enregistrement des participants

09h00 **Allocution d'ouverture**

Marianne BARDANT I Directrice des Affaires Juridiques et Conformité I Leem

Modération de la journée :

Laurent PITET I Vice-Président de la Commission des Affaires Juridiques du Leem - Directeur Juridique & Compliance Officer - BAYER HEALTH-CARE

Marianne BARDANT I Directrice des Affaires Juridiques et Conformité II Leem

09h10 **La protection des données personnelles après l'entrée en vigueur du RGPD et de la LIL : Panorama de la CNIL**

Retour sur les huit premiers mois suivant l'entrée en application du Règlement sur la Protection des Données Personnelles ; Les points à retenir concernant la publication de l'Ordonnance du 12 décembre 2018 ; Actualité de la protection des données de santé et point sur les travaux en cours (Méthodologies de références, référentiels…) ?

Thomas DAUTIEU I Directeur adjoint de la conformité I Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)

Claire PHILIPPONNEAU I Conseiller Juridique Propriété Intellectuelle et Données Personnelles I Direction des Affaires Juridiques et Conformité du Leem

Questions-Réponses

10h10 **Le droit agile : une révolution à l'heure de la surrèglementation en santé ?**

Le monde de la santé, engagé à marche forcée vers la médecine 4P doit intégrer de nouveaux paradigmes. Le secteur pharmaceutique est en tête de pont avec l'innovation des produits de santé, intégrant la dimension numérique, les médicaments connectés, l'impression 3D, l'approche numérique prédictive, la sérialisation, la blockchain dans les essais cliniques. Le droit doit favoriser l'innovation dans un encadrement permettant de garantir efficacité, prévisibilité, et adaptabilité.
Repenser la mission juridique afin d'assurer un accompagnement inventif et rassurant permettant aux laboratoires d'exploiter le virage numérique dans une perspective de progrès vers la santé globale.

Béatrice ESPESSON – VERGEAT I Maître de conférences-HDR I Université Jean Monnet Saint Etienne I Avocate Of Counsel I FIDAL

Questions-Réponses

10h50 **Pause-Café**

11h20 **La place et le rôle du Directeur Juridique dans la gestion de crise : retour d'expérience et approche pratique**

Les entreprises du secteur de la santé, et particulièrement les entreprises du médicament sont exposées à des risques potentiels nombreux et divers. Ces risques peuvent être tant généraux (risques financiers, fiscaux, légaux) que spécifiques au domaine de la santé (recherche clinique, sécurité du produit,…)
A la lumière de partage d'expériences, quelles sont les clés de la gestion de crise en entreprise ? Comment repenser le rôle du Directeur Juridique dans cette gestion de crise ?

Animation : **Eric de BRANCHE** I Directeur de la Communication I Leem

Avec la participation de :

Laurent PITET I Vice-Président de la Commission des Affaires Juridiques du Leem I Directeur Juridique & Compliance Officer I BAYER HEALTHCARE

Erick ROCHE I Président Teva Russie et Eurasie

Arnaud BENEDETTI I Professeur associé en histoire de la Communication I Université Paris I Panthéon-Sorbonne

Questions-Réponses

12h45 **Déjeuner d'échanges**

14h15 **Actualité européenne : quels enjeux stratégiques pour les directions juridiques Europe et France ?**

Elise MELON I Associate Director, Intellectual property policy patent Operation Lead I UCB

Julie BONHOMME I Legal affairs and Compliance Director I EFPIA

François GARNIER I Executive Vice President General Counsel I IPSEN Group

Questions-Réponses

15h15 **Brexit et médicament : quelles conséquences et comment les anticiper ?**

Le Royaume-Uni cessera d'être membre de l'Union Européenne le 29 mars 2019. A moins de trois mois de cette sortie de l'Union Européenne, il est encore difficile d'en mesurer tous les impacts. Recherche clinique, production, flux de médicaments, délocalisation de l'EMA… quelles conséquences peuvent d'ores et déjà être anticipées pour les entreprises du médicament ? Comment s'y préparer ?

Sophie PELÉ I Avocate à la Cour I Dechert (Paris) LLP

Questions-Réponse

- Prérequis : Aucun
- Pas d'évaluation des acquis à l'issue de la formation.
- Une attestation de présence et de fin de formation est envoyée au stagiaire à l'issue de la formation.
- Responsable pédagogique : Christine DURANTON - Responsable Pôle Séminaire & Ateliers - c.duranton@ifis.asso.fr ou 01.41.10.26.30.

16èmes Journées Droit de la Santé et du Médicament

16h15 **Conclusions**

Laurent PITET I Vice-Président de la Commission des Affaires Juridiques du Leem I Directeur Juridique & Compliance Officer I BAYER HEALTHCARE

Marianne BARDANT I Directrice des Affaires Juridiques et Conformité I Leem

16h30 **Fin des 16èmes Journées Droit de la Santé et du Médicament**

Méthodes pédagogiques

Ces formations concrètes, à finalité opérationnelle, sont validées et animées par des universitaires, des représentants des autorités de tutelle, des avocats, industriels, tous experts confirmés choisis sur la base de leur expérience du sujet traité et sur leur faculté pédagogique à transmettre leur savoir et leur expérience. • Alternance d'exposés de 15 à 30 minutes complétés par un support (transparents, vidéo) • 10 à 15 minutes de questions réponses, après chaque intervention pour approfondir certains points • des tables rondes afin de favoriser les échanges et confronter les expériences entre participants et intervenants. • Documentation remise aux participants , sous réserve de l'accord des intervenants, reprenant le support papier de chaque intervention, articles, textes de lois se reportant aux thèmes traités.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

L'objectif de ces journées de formation professionnelle continue est de dresser un panorama d'actualité juridique et réglementaire des grands dossiers et évolutions marquantes concernant les médicaments et produits de santé de l'année 2018 et des perspectives 2019. **Ces 16èmes Journées Droit de la Santé et du Médicament, organisées par la Direction des Affaires Juridiques et Conformité du Leem, s'articulent autour de deux journées** :

• Le jeudi 30 janvier 2019 :

Le nouveau dispositif de contrôle des avantages : les enjeux de la mise en œuvre
L'Ordonnance du 19 janvier 2017 est venue refondre la loi « Anti-cadeaux » en profondeur. Plus d'un an après sa publication, où en sommes-nous de son entrée en application ? Comment anticiper les nouveaux mécanismes de déclaration et d'autorisation ? Quelles conséquences anticiper sur les relations entre l'industrie et les professionnels de santé ?

Répertoire des représentants d'intérêts, un an après : S'inscrivant dans une démarche d'encadrement et de transparence des actions de lobbying, la Loi Sapin II a rendu obligatoire la publication des actions des « représentants d'intérêts » sur un répertoire public dont la HATVP a la charge. Un an et demi après l'entrée en application de ce registre, quel bilan peut-on tirer de son fonctionnement et de sa portée en matière de transparence de la vie publique ? Quelles applications envisager en matière de prévention des conflits d'intérêts ?

Actualité juridique de l'accès au marché: Nouvelle doctrine de la Commission de transparence de la HAS, rapport d'activité du CEPS, jurisprudence récente : les éléments clés de l'actualité juridique de l'accès au marché du médicament à retenir en 2018

LFSS pour 2019 et politiques conventionnelle : actualité et prospective
La LFSS pour 2019 est venue transcrire certaines des mesures « pivots» du CSIS du 10 juillet 2018. Quelle analyse faire des dispositions relatives à la régulation financière et à l'élargissement du régime des ATU aux extensions d'indication ? Quels enjeux derrière le nouveau régime des « hybrides », dont l'entrée en vigueur est reportée au 1er janvier 2019 ? Quels sont les grands chantiers conventionnels à mettre en œuvre à la suite de la prorogation de l'Accord-cadre entre le Leem et le CEPS ?

La commande publique à l'hôpital : évolutions récentes et aspects pratiques
L'année 2018 a été riche en actualité pour le droit de la commande publique ; à cette actualité s'ajoutent les conséquences des regroupements des GHS, les attentes de plus en plus fortes de l'acheteur public ainsi que l'arrivée de nouveaux acteurs. Quels sont les points d'attention pour les directeurs juridiques ?

Le projet de loi Pacte et notion d'objet social : quels enjeux pour notre secteur ?
Avec la modification de la notion d'objet social, de nouvelles problématiques juridiques vont découler dont la portée ne pourra être appréciée qu'au fil du temps. Quelles opportunités cette réforme offre-t-elle aux entreprises du domaines de la santé ? Comment faire de ces nouvelles règles un véritable levier vers une valorisation du rôle sociétal de ces entreprises ?

• Le vendredi 1er février 2019 :

La protection des données personnelles après l'entrée en vigueur du RGPD et de la LIL : Retour sur les huit premiers mois suivant l'entrée en application du RGPD ; Les points à retenir concernant la publication de l'Ordonnance du 12 décembre 2018 ; Actualité de la protection des données de santé et point sur les travaux en cours.

Le droit agile : une révolution à l'heure de la surrèglementation en santé ?
Le monde de la santé, engagé à marche forcée vers la médecine 4P doit intégrer de nouveaux paradigmes. Le secteur pharmaceutique est en tête de pont avec l'innovation des produits de santé, intégrant la dimension numérique, les médicaments connectés, l'impression 3D, l'approche numérique prédictive, la sérialisation, la blockchain dans les essais cliniques. Le droit doit favoriser l'innovation dans un encadrement permettant de garantir efficacité, prévisibilité, et adaptabilité. Repenser la mission juridique afin d'assurer un accompagnement inventif et rassurant permettant aux laboratoires d'exploiter le virage numérique dans une perspective de progrès vers la santé globale.

La place et le rôle du directeur juridique dans la gestion de crise : retour d'expérience et approche pratique : les entreprises du secteur de la santé, et particulièrement les entreprises du médicament sont exposées à des risques potentiels nombreux et divers. Ces risques peuvent être tant généraux (risques financier, fiscaux, légaux) que spécifiques au domaine de la santé (recherche clinique, sécurité du produit…).

Actualité européenne : quels enjeux stratégiques pour les directions juridiques Europe et France ?

Brexit et médicament : quelles conséquences et comment les anticiper ? Le RU cessera d'être membre de l'Union Européenne le 29 mars 2019 et il est encore difficile d'en mesurer tous les impacts. Recherche clinique, production, flux de médicaments, délocalisation de l'EMA…

BULLETIN D'INSCRIPTION

Code : 16JDSM

Bulletin individuel à photocopier, compléter et nous retourner par fax au 01.41.10.90.12.
A l'attention deAnne-Laure NEKIC (Tél : 01.41.10.26.34 ou 31 - Email : poleseminaires@ifis.asso.fr)

FORFAIT DE PARTICIPATION (Prix HT)

Code : 16JDSM **Dates :** les 31 Janvier & 1er Février 2019 **Titre :** Journées Droit de la Santé et du Médicament 2019

Je souhaite m'inscrire ...	Prix adhérent IFIS	Votre choix	Prix industries de Santé	Votre choix	Autres	Votre choix
31 Jan. & 1er Fév. 2019 (16JDSM)	1548,- €	○	1720,- €	○	2130,- €	○
31 Janvier 2019 dont cocktail (16JDSM1)	990,- €	○	1100,- €	○	1440,- €	○
1er Février 2019 (16JDSM2)	918,- €	○	1020,- €	○	1310,- €	○

IMPORTANT : Les inscriptions sont nominatives : pas de remplacement possible dans le cadre du forfait deux jours .

PARTICIPANT

☐ Mme ☐ M. ☐ Docteur ☐ Professeur

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : ..... Service : .....

Téléphone ligne directe : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| e-mail : .....

ENTREPRISE OU ORGANISME DU PARTICIPANT

L'ifis est un organisme agréé formation professionnelle continue (N°D.A.: 119 213 411 92)

Raison sociale : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : |_|_|_|_|_| Ville : ..... Pays : .....

CONTACT ADMINISTRA-

☐ RESPONSABLE FORMATION *ou* ☐ PERSONNE CHARGÉE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DE L'INSCRIPTION

☐ Mme ☐ M. Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : ..... Service : .....

Téléphone ligne directe : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| e-mail : .....

ENVOI DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

☐ Convention de Formation ☐ Convocation ☐ Attestation de fin de formation et de présence

Raison sociale ou OPCA ou autre : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : |_|_|_|_|_| Ville : ..... Pays : .....

FACTURATION

☐ ÉTABLISSEMENT À FACTURER SI DIFFERENT DE CELUI DU PARTICIPANT *ou* ☐ PRISE EN CHARGE PAR ORGANISME COLLECTEUR

Il vous appartient de vérifier l'imputabilité de votre formation auprès de votre OPCA et de faire votre demande de prise en charge avant la formation.

Raison sociale ou OPCA : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : |_|_|_|_|_| Ville : ..... Pays : .....

N° DE BON DE COMMANDE À REPORTER SUR LA FACTURE ou N° DE DOSSIER ORGANISME COLLECTEUR : .....

MODE DE RÈGLEMENT *(Paiement à l'inscription ou à réception de la facture)*

Merci d'indiquer en référence : IFIS - 16JDSM - «N° de facture» - «Nom du participant»

☐ **Par chèque libellé à l'ordre de l'IFIS** à l'adresse suivante : 15 rue Rieux - 92517 - Boulogne Billancourt Cedex

☐ **ou par virement bancaire à l'ordre de : «IFIS», HSBC Trocadéro – Compte IFIS – 112, avenue Kléber – 75016 Paris - France**

Banque : 30056 - AGENCE : 00123 N° DE COMPTE : 01232001511 CLÉ : 30 - IBAN FR 76 3005 6001 2301 2320 0151 130 BIC CCFRFRPP

Organismes publics – Merci de nous adresser votre bon de commande libellé au nom de l'IFIS

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente*

Date :

Signature :

CACHET DE L'ENTREPRISE

** La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation sans réserve des conditions générales de vente consultables sur notre site : www.ifis.asso.fr*

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement par l'Ifis ayant pour finalité de remplir les formalités administratives et légales liées à votre inscription à une formation. Vous pouvez accéder et rectifier vos données, demander leur effacement ou la limitation de leur traitement ainsi que définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès. Vous pouvez vous opposer au traitement de vos données à tout moment et sans avoir à vous justifier. Vous pouvez exercer vos droits aux coordonnées suivantes : DPD@ifis.fr ou 15 rue Rieux - 92517 Boulogne-Billancourt Cedex. Pour une information complète relative au traitement de vos données, vous pouvez consulter notre site internet : http://www.ifis.asso.fr/.

☐ 16JDSM2 ☐ 16JDSM1 ☐ 16JDSM